

Direction des ressources Humaines
Affaires Médicales

CD/JLD/SG – 2023

**DÉCISION PORTANT NOMINATION EN
QUALITÉ DE CHEF DE SERVICE
N°2023-058**

LE DIRECTEUR,

- Vu l'article R.6146-4 du Code de la Santé Publique ;
- Vu la candidature de Madame le Docteur Michèle CROS ;
- Vu la codécision du Directeur et du Président de la Commission Médicale d'Établissement, en date du 11 octobre 2023 ;

NOMME

Madame le Docteur Michèle CROS en qualité de chef de service - Service Prévention et Santé au Travail du pôle Management à compter du 1^{er} janvier 2023 pour une période de 4 ans.

Fait à Vienne,

Le 11 octobre 2023

Le Directeur

Christian DUBLÉ

